

FICHE DE POSTE

COORDONNATEUR DE FORMATION (MAGISTRAT)

Formation continue

Intitulé du poste :	Coordonnateur de formation (1 poste susceptible de devenir vacant)
Organisme de rattachement :	Ministère de la justice - Direction des services judiciaires - Ecole nationale de la Magistrature
Employeur :	Ecole nationale de la magistrature
Localisation :	8 rue Chanoinesse – 75004 Paris
Poste profilé :	Formation continue – coordonnateur de formation

PRESENTATION DE L'ENM :

L'Ecole nationale de la magistrature, établissement public administratif doté d'un budget autonome de l'ordre de 47 millions d'euros pour l'exercice 2024, se répartit sur trois sites distincts à partir de 2024, deux situés à Bordeaux, siège de l'Ecole et de la direction des recrutements, de la formation initiale et de la recherche, l'autre localisé à Paris où se trouve la direction de la formation continue, des relations internationales et des formations professionnelles spécialisées. L'ENM, qui compte aujourd'hui 298 emplois équivalents temps plein, est dirigée par une directrice qui met notamment en œuvre la mission pédagogique de l'Ecole et les délibérations de son conseil d'administration.

L'approche pédagogique mise en œuvre par l'ENM repose sur l'existence de huit pôles de formation, communs à la formation initiale et à la formation continue, et dans lesquels l'apprentissage des techniques des différents métiers (substitut, juge d'instruction, juge des enfants, juge des contentieux de la protection...), coexiste avec une logique d'acquisition transversale des compétences (éthique et déontologie, culture institutionnelle, entretien judiciaire et communication, prise de décision...).

Soucieuse de bénéficier de regards croisés sur ses contenus pédagogiques, l'ENM profite du concours de plusieurs personnalités reconnues ayant la qualité de doyens des enseignements. Chacun d'eux est rattaché à l'un des huit pôles de formation :

Humanités judiciaires : **Martine de BOISDEFFRE**, conseillère d'Etat, présidente de la section du rapport et des études

Processus de décision et de formalisation de la justice civile : **Natalie FRICERO**, professeur de droit privé et de sciences criminelles à l'université de Nice-Côte d'Azur

Processus de décision et de formalisation de la justice pénale : **Laure BECCUAU**, procureure de la République près le Tribunal judiciaire de Paris

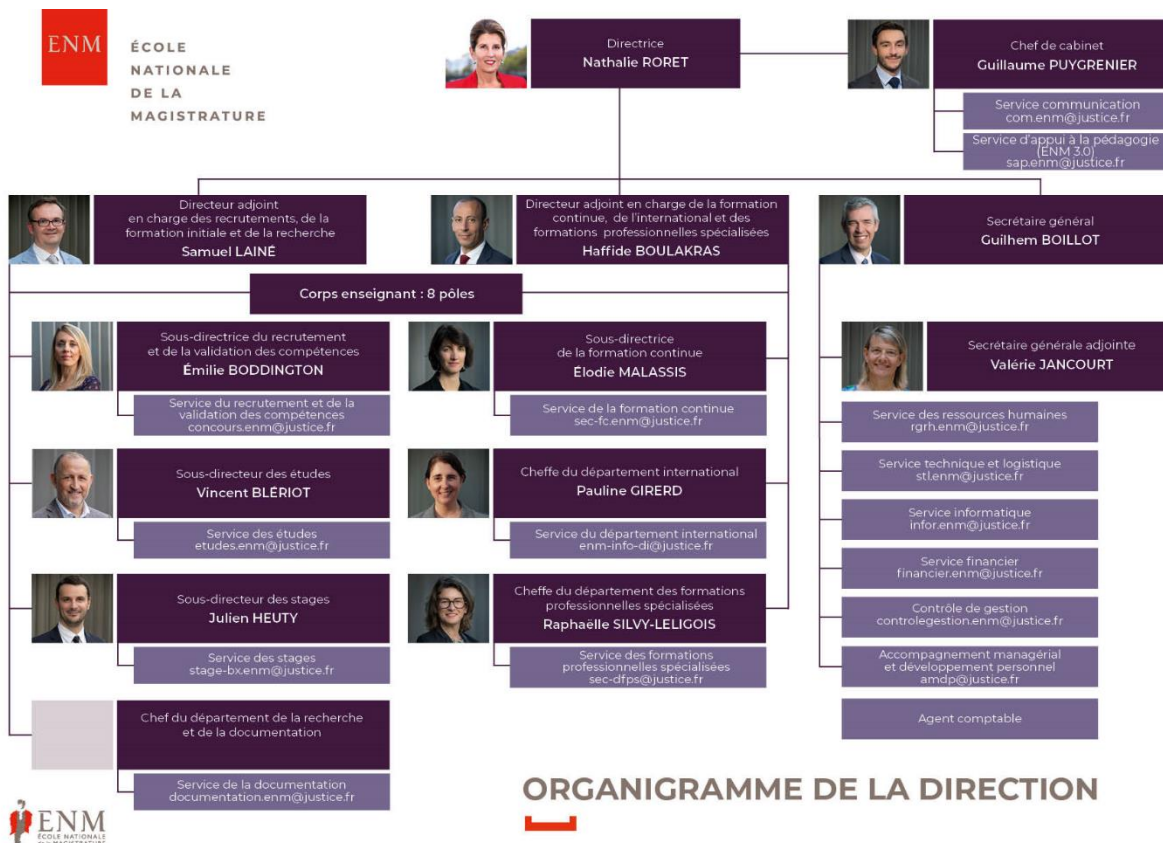
Communication judiciaire : **Nicolas JACQUET**, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Lyon

Administration de la justice : **Stéphane HARDOUIN**, procureur de la République près le Tribunal judiciaire de Créteil

Dimension internationale de la justice : **Nicolas GUILLOU**, juge à la Cour pénale internationale

Environnement judiciaire : **François de SINGLY**, sociologue, professeur émérite de sociologie à l'université de Paris

Pôle économique, social et environnemental : **Stéphanie FOUGOU**, ancienne présidente de l'Association Française des Juristes d'Entreprise.



DESCRIPTION DU POSTE :

Le poste susceptible d'être vacant et à pourvoir est celui de **coordonnateur de formation** au sein de la **sous-direction de la formation continue** basée à Paris.

La sous-direction de la formation continue est chargée de la définition et de la mise en œuvre de la formation continue à l'École nationale de la magistrature. Celle-ci a notamment pour objectifs d'accompagner les réformes législatives et les évolutions jurisprudentielles, de préparer les changements de fonction, de répondre aux besoins de spécialisation, de favoriser l'ouverture d'esprit des magistrats, d'approfondir leurs connaissances en droit européen et en droit international, de leur proposer des appuis méthodologiques dans les domaines techniques non juridiques sollicités par leur activité, de contribuer à l'acquisition d'une culture de management, d'assurer la formation aux fonctions d'encadrement, d'approfondir l'acte de juger, ainsi que les questions d'éthique et de déontologie.

La sous-direction de la formation continue anime également le réseau des magistrats délégués à la formation dans le cadre de la formation continue déconcentrée et d'animer le réseau des 12 coordonnateurs régionaux de formation.

La sous-direction de la formation continue est composée d'une sous-directrice, de 8 coordonnateurs de formation, d'un chef de service, d'une cheffe de service adjointe, et de 14 assistants administratifs (fonctionnaires de catégorie B et C).

Le coordonnateur de formation aura pour **missions** :

- d'assurer, directement ou en liaison et concertation avec les directeurs de session, la conception des actions de formation au sein des deux pôles de formation : **principalement sur le pôle « Dimension internationale de la Justice »,** et plus secondairement sur **le pôle « Humanités judiciaires »** mais également des actions relevant d'autres pôles ; le développement d'actions relevant **de la formation continue déconcentrée ou délocalisée** est également un champ qui sera à développer et qui pourra être centralisé sur ce poste; **A noter que le portefeuille est susceptible d'évoluer et peut être modifié en fonction des besoins de formation et des objectifs de la sous-direction.**
- de participer à l'élaboration de ces actions, au choix des intervenants, à la définition de l'orientation de leurs interventions, ainsi qu'à la sélection des documents pédagogiques remis aux participants ;
- de conduire des projets transverses si besoin, en fonction des objectifs de l'Ecole.
- de s'assurer, en collaboration étroite avec les assistants administratifs, de la mise en œuvre des moyens logistiques nécessaires à la bonne exécution des actions de formation (édition-diffusion des programmes, des convocations et des ordres de mission ; réservations de salles, de matériel pédagogique, de lieux de restauration ; emploi de la ressource budgétaire)
- de suivre, au plus près des participants, le bon déroulement des actions de formation en vue d'adapter celles-ci aux besoins de formation des participants
- de conduire, par les méthodes appropriées, l'évaluation des actions de formation, de participer à l'identification de l'évolution des besoins de formation des participants, ainsi que de faire toutes propositions pour adapter à ceux-ci l'offre de formation continue de l'Ecole
- d'être, dans les matières dont il a charge, l'interlocuteur privilégié et le référent des autres écoles et institutions liées par un partenariat avec l'ENM
- d'être le point de contact de la formation continue pour le Réseau Européen de Formation Judiciaire (REFJ)
- de dispenser, le cas échéant des enseignements dans le cadre des pôles de formation dans les domaines de sa compétence
- de représenter l'Ecole dans les groupes de travail auxquelles elle participe, en particulier, auprès de l'administration centrale
- d'effectuer toutes autres responsabilités ou tâches confiées par le directeur.
- de participer ponctuellement aux missions internationales de l'Ecole : mise en place d'écoles de la magistrature dans différents pays sollicitant l'appui de l'ENM, missions d'expertise, formations de formateurs, interventions auprès des délégations étrangères sur la formation continue des magistrats.

LOCALISATION :

Il s'agit d'un poste basé Paris. La disponibilité requise rend nécessaire une résidence à Paris ou dans sa proche région. Des déplacements occasionnels à Bordeaux sont à prévoir.

COMPETENCES REQUISES :

Ce poste nécessite :

- Une expérience juridictionnelle ayant permis de révéler des dispositions marquées pour le travail en équipe et en relation avec le pôle de rattachement ;
- Des bases juridiques solides sur les matières relevant des pôles précités, **et plus particulièrement sur tout ce qui touche à la dimension internationale de la justice** (pénale ou civile) et une ouverture certaine aux questions de sociétés.
- Un dynamisme constant, le goût du dialogue et des relations humaines, agrémenté par une réelle aisance dans les contacts et une ouverture sur le partenariat institutionnel ;
- Un sens aigu de l'organisation et de la conduite de projets serait fortement apprécié ; la conduite de projets
- De fortes capacités d'adaptation (en particulier, aux exigences des fonctions originales de l'ingénierie pédagogique ; aux besoins de formation très évolutifs du corps et des autres publics de l'Ecole) ;
- Un goût pour l'enseignement et la pédagogie ainsi que les outils de communication (pédagogie numérique, e-learning...) ;
- Une maîtrise des outils informatiques (traitement de textes, tableur, logiciel de présentation de documents, création de power point) ;
- La maîtrise d'une langue étrangère (anglais en particulier) sera un atout supplémentaire.

Le coordonnateur de formation bénéficiera à l'Ecole d'une formation à la pédagogie ainsi que d'une formation à l'utilisation des outils numériques d'enseignement qui ont vocation à être généralisés à l'Ecole.

STATUT :

Détaché pour trois ans renouvelables une fois, au sein d'un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du garde des Sceaux, ministre de la Justice, le coordonnateur de formation est placé sous l'autorité générale de la directrice de l'Ecole, de ses adjoints et du chef de cabinet et sous la supervision directe de la sous-directrice de la formation continue.

Le poste de coordonnateur de formation à pourvoir peut indifféremment être offert à un magistrat du premier grade ou du second grade justifiant d'au moins cinq ans de services effectifs en position d'activité.

Le poste est également ouvert à un profil non magistrat, fonctionnaire de catégorie A.

A noter que les magistrats et les fonctionnaires détachés dans un emploi de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'Ecole nationale de la magistrature sont nommés à l'échelon comportant un indice égal, ou à défaut, immédiatement supérieur à celui dont ils bénéficiaient dans leur corps ou cadre d'emplois d'origine. Dans la limite de l'ancienneté exigée pour une promotion à l'échelon supérieur, ils conservent l'ancienneté d'échelon acquise dans leur précédent grade.

Sous réserve qu'ils lui soient plus favorables, il est tenu compte, dans l'emploi de détachement du magistrat ou fonctionnaire, du grade et de l'échelon qu'il a atteint ou auxquels il peut prétendre dans son corps ou cadre d'emplois d'origine, à la suite :

1° De sa réussite à un concours ou à un examen professionnel ;

2° De son inscription sur un tableau d'avancement au titre de la promotion au choix.

MODALITES DE RECRUTEMENT :

Les candidatures doivent être adressées directement à Monsieur **Guillaume PUYGRENIER, chef de cabinet de la directrice**, par courrier électronique (cabinet.enm@justice.fr).

Les candidatures doivent également être adressées, par la voie hiérarchique, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation, simultanément à :

Madame la directrice de l'Ecole nationale de la magistrature

10 rue des Frères Bonie
33 080 Bordeaux Cedex

Et à :

Monsieur le directeur des services judiciaires

Poste susceptible de devenir vacant : prise de poste envisagée à compter du 1^{er} septembre 2024

La nomination est prononcée par arrêté du garde des sceaux, ministre de la Justice, après avis de la directrice de l'Ecole. Les candidats aux fonctions de coordonnateur de formation ou de coordonnateur régional de formation à l'ENM, sont entendus par une commission de recrutement prévue par l'article 12 du décret n° 99-1073 du 21 décembre 1999 modifié par le décret n°2023-413 du 30 mai 2023, laquelle transmet à la directrice de l'Ecole un avis motivé sur le mérite de chaque candidature.

Pour tous renseignements, personnes à contacter :

Haffide BOULAKRAS

Directeur adjoint en en charge de la formation continue, de l'international et des formations professionnelles spécialisées

01 44 41 88 23

haffide.boulakras@justice.fr

Guillaume PUYGRENIER

Chef de cabinet de la directrice de l'ENM

05 56 00 11 20

guillaume.puygrenier@justice.fr

Elodie MALASSIS

Sous-directrice de la formation continue

01 44 41 88 19

elodie.malassis@justice.fr